

Compte-rendu de la réunion avec les financeurs du 29 janvier 2019

Présents :

- Ville de NANTES
 - GUILLOT Sylvain, mission égalité, pôle accès aux droits ;
sylvain.guillot@nantesmetropole.fr
 - CHOBLET Morgan, mission égalité, pôle politiques publiques, appui et développement, mission intégration ; morgan.choblet@nantesmetropole.fr
- ARS (Agence Régionale de Santé) : BERLINET Didier, ; didier.berlinet@ars.sante.fr
- DDCS (Direction départementale Cohésion sociale)
 - GREGOIRE Cécile ; cecile.gregoire@loire-atlantique.gouv.fr
 - TESSIER Stéphanie ; stephanie.tessier@loire-atlantique.gouv.fr
- DRJSCS (Direction Régionale Cohésion Sociale) : CRENN Emeline ;
emeline.crenn@jscs.gouv.fr
- Département :
 - MATHIEU Anne ; anne.mathieu@loire-atlantique.fr
 - CHAIGNE Béatrice ; beatrice.chaigne@loire-atlantique.fr
- ASAMLA : HAMON Yves, président, GRATTON Cédric, directeur, MESLE Bernard, secrétaire

L'ASAMLA a présenté ses problématiques aux représentants des financeurs présents :

- comment répondre à des sollicitations accrues à moyens constants
- les financements à renégocier chaque année (sauf pour la ville de Nantes avec une convention tri-annuelle) ne permettent pas une visibilité suffisante pour s'engager dans le long terme.

Sur le 2ème point, les représentantes de l'état ont signalé que leur enveloppe budgétaire était arbitrée chaque année et ne permettait donc pas de convention pluri-annuelle. Le représentant de l'ARS fera remonter l'information.

Les demandes de financements :

- pour le département, à adresse le plus tôt possible car l'instruction du dossier demande au minimum 2 mois (en décembre ce serait bien)
- pour l'état : l'appel à projet va être envoyé dans les 8 jours

A la demande de l'ASAMLA de réévaluer le financement du CHU (bloqué à 80 000 € depuis plusieurs années), l'ARS répond qu'il s'agit d'une enveloppe MIGAC sanctuarisée pour le CHU de NANTES.

Le département et l'état sont intéressés pour que l'ASAMLA crée des permanences sur Saint-Nazaire, Chateaubriant et Ancenis en regroupant les interventions des interprètes au moins pour le secteur social.

Expérimentation téléphonique : le département trouve que l'ASAMLA n'a pas assez communiqué sur ce projet. Pour le financement il faudra l'ajouter dans les demandes.

Le département est également intéressé pour des supports traduits dans le domaine des violences faites aux femmes.

Le problème de l'inadaptation de nos locaux a été évoqué.

Utilité de se rencontrer régulièrement et de mieux communiquer.